

**Stage "Espace de vie Infantile" (EVE) – 3 EDE ps
Pratique emploi – 3 EDE pe**

Consignes pour la rédaction du rapport écrit

Quelles compétences sont visées en tant que professionnel-le ?

Ce rapport permet d'analyser votre posture et identité professionnelles et d'explicitier les liens entre les concepts théoriques et votre pratique du terrain. Dans ce sens, la rédaction de ce dossier et un processus en soi, une étape formative dans votre parcours de formation.

Consignes pour le rapport écrit

Vous questionnez votre identité professionnelle et votre évolution à travers la mise en place d'activités filmées et d'observations analysées en lien avec votre objectif professionnel / personnel.

Des vidéos de 3 activités, votre journal de bord ainsi qu'une grille d'observation avec des critères précis vous permettront de prendre le recul nécessaire afin d'avoir un regard réflexif et critique sur votre rôle éducatif et votre identité professionnelle.

Votre dossier doit se construire sur les bases suivantes¹ :

- Présentez et argumentez un objectif en lien avec une des compétences professionnelles que vous aimeriez développer lors de la conception et la réalisation des activités.
- Explicitiez le choix de votre objectif à travers :
 - Vos motivations personnelles et professionnelles
 - Vos valeurs
 - Les valeurs institutionnelles et/ou le projet pédagogique
- Argumentez, sur les bases théoriques, les critères d'observation en lien avec votre objectif personnel/professionnel.
- Dépouillez les données de vos observations
- En utilisant ce dépouillement, les théories et votre objectif, analysez et évaluez votre évolution professionnelle.
- Évaluez votre objectif ainsi que la manière choisie pour l'atteindre

¹ Ces points figurent dans votre dossier. Toutefois, l'organisation logique de votre dossier est de votre ressort. Ceux-ci ne SONT PAS votre table de matière.

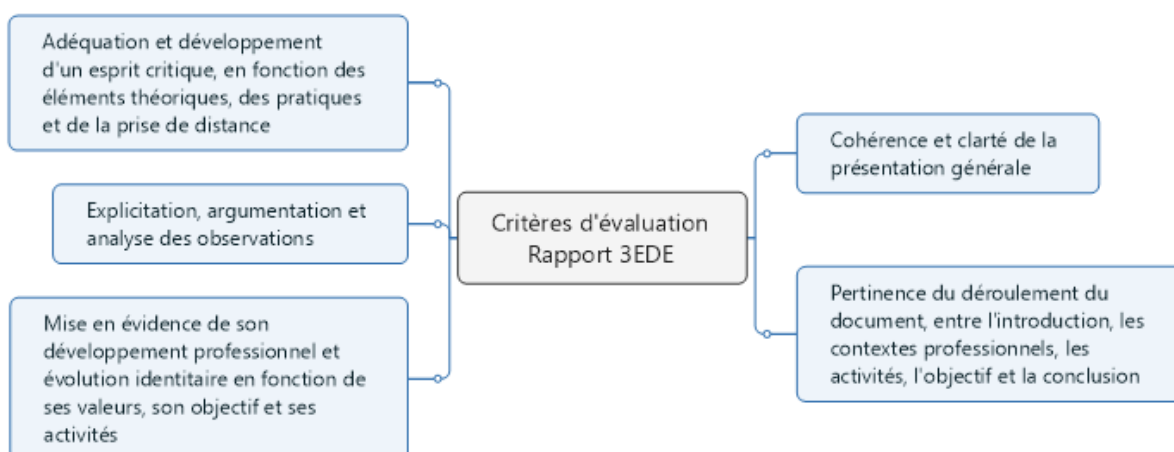
- Identifiez vos compétences, vos forces, vos points de vigilance, en tenant compte de la population cible ci-dessous :
 - Le groupe d'enfants
 - L'équipe et l'institution, qu'avez-vous dû mettre en place afin d'atteindre votre objectif
 - Les parents (transmission des informations)
- Proposez des pistes d'amélioration pour votre avenir professionnel.

Les documents suivants doivent être annexés à votre rapport :

- Les grilles d'observation remplies pour les 3 activités après le visionnage des vidéos. Les grilles peuvent être remplies par vous et votre FPP.
- Les fiches techniques de toutes les activités menées datées et signées par vous et votre FPP.
- La charte déontologique, dûment signée

Les critères d'évaluation

Le schéma heuristique ci-après présente les critères pour l'évaluation. Ces points doivent figurés dans votre dossier. Toutefois, l'organisation logique de votre dossier est de votre ressort. Ces critères d'évaluation ne SONT PAS les « chapitres » de votre document et ne représente pas votre table des matières.



Evaluation des critères :

| | |
|---|--|
| Les éléments proposés sont solidement fondés, les choix sont explicités et l'argumentation est étayée (liens théorie-pratique, documentation d'appui, etc.) | 4 points = <i>bien acquis</i> |
| Les éléments proposés sont solidement fondés, l'argumentation n'est que peu explicitée | 3 points = <i>acquis</i> |
| Le traitement est partiel : manquent un ou plusieurs aspects-clés, les pistes proposées ne sont pas (ou partiellement) développées. | 2 points = <i>partiellement acquis</i> |
| Les éléments demandés ne figurent pas dans le dossier ou font l'objet d'un traitement inadéquat | 1 point = <i>non acquis</i> |

Acquis :

Le travail est considéré comme acquis si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Il répond au cadre formel indiqué (nombre d'activités, nombre de pages, annexes demandées)
- Le total des points obtenus est égal ou supérieur à 51 (total de points possible : 92).
Ce nombre de points correspond à une note de 4/6 (barème SEFRI)

Quoi et pour quand ?

Un exemplaire dactylographié de maximum 30'000 – 45'000 signes, espaces comprises, uniquement pour les pages numérotées.

Le dossier imprimé est à envoyer par courrier postal ou à déposer au secrétariat de l'EPC au plus tard à 12h00 le 15 janvier. Il est toujours possible de déposer ce document au secrétariat de l'école avant cette date. Une version PDF doit être déposée sur Moodle.

Le rendu individuel de ce travail est à organiser avec le·la référent·e EPC à partir de 3 semaines après le dépôt de votre dossier, non-inclues les vacances scolaires. Aucun rendez-vous ne sera organisé pendant vos heures de cours. Cela implique que ce rendu doit avoir lieu hors des heures école et jours de présence à l'école Pierre-Coullery. Tout rendu doit être fait avant le 15 mars.

La réussite de la pratique professionnelle donne accès à la **Procédure de qualification** pour être diplômé·e, c'est-à-dire à *l'entretien professionnel* et à *la soutenance* du travail de diplôme.